



Communiqué de presse

Matoury, le 29 novembre 2019



L'EPFA Guyane et la ville de Cayenne ont reçu le prix international Green Solutions Awards catégorie Grand Prix Quartiers organisé par Construction 21 pour l'écoquartier Hibiscus à Cayenne

Établissement Public
Foncier et d'Aménagement
de la Guyane

La Fabrique Amazonienne
14, Esplanade de la cité d'affaire
CS 30059
97351 MATOURY
www.epfag.fr

Agence Manifeste

Rachel BRUNELLA
rachel.brunella@manifeste.fr
Port : 06 21 03 08 30
Tél : 01 55 34 99 84

Service communication

Clara CLET
Responsable de la
communication
0594 38 77 03
communication@epfag.fr

GREEN SOLUTIONS AWARDS 2019
Powered by **Construction21**
Le média social du bâtiment et de la ville durable

Grand Prix Quartiers
des Green Solutions Awards 2019 France, décerné au projet
Écoquartier Hibiscus

Diplôme délivré le 17 septembre 2019, à Paris
Christian Brodhas
Christian Brodhas, Président de Construction21

- Porteur du projet : EPFA Guyane
- Maître d'œuvre : Groupement maîtrise d'œuvre conception
- Architecte : STOA
- Bureaux d'études : Guyane Technique Infrastructure (GTI); Bureau Technique et Coordination (BTC) Guyane
- Paysagiste : Botanik Paysage

Logos: ANAH, Agence Régionale de l'Énergie et de la Climatologie, BNP PARIBAS REAL ESTATE, EDF, PAREX BANKO, EIFFAGE, GRDF

A Cayenne, David Crugnale, représentant de l'association AQUAA (Actions pour une Qualité Urbaine et Architecturale Amazonienne), membre de Construction 21 a remis concrètement à Denis Girou, Directeur Général de l'EPFA Guyane et Marie-Laure Phinera-Horth, Maire de Cayenne mardi 26 novembre 2019, le Grand Prix Quartiers, Green Solutions Awards pour la réalisation de l'écoquartier Hibiscus. Lors de la cérémonie officielle, en juin dernier à Paris, organisée par Construction 21 en présence d'Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition écologique et solidaire et plus de 200 acteurs nationaux et internationaux, cette dernière a souligné que ce prix permettait de démontrer à la profession que « La transition écologique, c'est possible ! ».

Concours international organisé par le réseau Construction21, les Green Solutions Awards mettent en avant des bâtiments, des quartiers et des infrastructures exemplaires contribuant à la lutte contre le changement climatique. Il s'agit de faire connaître aux professionnels du secteur au niveau national et international des réalisations novatrices, inspirantes, illustrant les tendances émergentes de la construction durable.



Remise du prix Green Solutions Awards à Cayenne pour le quartier Hibiscus. De gauche à droite : Denis Girou directeur général de l'EPFA Guyane, Marie Laure Phinera Horth, maire de Cayenne et David Crugnale, chargé de mission AQUAA. Crédit : EPFA Guyane

Lors de la remise du prix à Cayenne, Denis Girou, Directeur Général de L'EPFA Guyane a mentionné « Nous ne perdons pas de vue qu'il n'existe pas de modèle unique d'aménagement mais des contextes locaux très spécifiques. Nous développons des écoquartiers qui épousent des particularités, des contraintes, des atouts locaux. Hibiscus, quartier mixte urbain, en est un exemple. C'est un corridor pour la biodiversité, qui valorise une nature utile et productive, et un outil de résilience et de lutte contre le changement climatique. La conception d'Hibiscus repose sur trois principes d'aménagement : l'ouverture sur la ville et l'université au travers d'un maillage viaire qui promeut les circulations douces ; l'ouverture sur l'Autre grâce à une mixité sociale intergénérationnelle et culturelle ; et l'ouverture sur la nature avec une prédominance d'espaces verts, une combinaison de plantations et de bâtiments autour d'un vaste bassin. Hibiscus est une réponse au besoin colossal de logements en Guyane et particulièrement à Cayenne. ».

La Maire de Cayenne, Marie-Laure Phinéra-Horth a salué « le travail partenarial entre la Ville, l'EPFA Guyane, partenaire fiable, solide de la ville, et le travail collectif avec la Collectivité Territoriale de Guyane, les bailleurs SEMSAMAR, SIMKO, la Collectivité d'Agglomération du Centre Littoral, la Caisse des dépôts et consignations et l'Etat. ».

Elle a annoncé que dès le 5 décembre prochain, la ville financera officiellement les travaux de construction du groupe scolaire de Borical au cœur de la ZAC Hibiscus et que « l'objectif désormais est d'obtenir la 4^{ème} phase du label Ecoquartier qui couronnera notre capacité à construire en zone urbaine en harmonie avec l'environnement, dans un contexte amazonien en zone humide ».

David Crugnale, membre de l'association AQUAA, représentant de Construction 21 a mentionné que « le quartier Hibiscus de la ville de Cayenne était un exemple de résilience et d'adaptation au changement climatique avec des ouvrages hydrauliques permettant de gérer les inondations, avec une trame urbaine favorisant une ventilation naturelle de l'ensemble des bâtiments du quartier, avec l'emploi de matériaux et savoir-faire locaux limitant les importations et valorisant les filières du territoire, avec une forte dimension sociale et citoyenne permettant aux habitants de s'approprier ce nouveau quartier grâce à des équipements publics de qualité. ».

CAYENNE : L'ECOQUARTIER HIBISCUS, UNE GREFFE URBAINE QUI FAIT REFERENCE DANS LE SECTEUR DE L'AMENAGEMENT URBAIN

Déjà lauréat du grand prix de l'aménagement 2015, le quartier Hibiscus, à Cayenne, a reçu en décembre 2017, le label EcoQuartier niveau 2 (Ecoquartier en chantier). Le département de la Guyane compte désormais deux écoquartiers avec celui de Remire-Montjoly. Avec Hibiscus, la Ville de Cayenne et l'EPFA Guyane développent une nouvelle polarité urbaine de 25 ha, située à proximité du Pôle Universitaire de Guyane et à 1,5 km du centre historique.

Hibiscus labellisé EcoQuartier

Implanté en zone péricentrique de Cayenne, le quartier Hibiscus était un vaste délaissé urbain en plein cœur de Cayenne dont l'envergure contrariait la polarité urbaine de la ville. Dès 2009, avec l'arrivée du Pôle Universitaire de Guyane (environ 2000 étudiants), la ville de Cayenne a confié à l'EPFA Guyane la mise en œuvre des modalités d'un aménagement équilibré sur ce secteur abîmé, qualifié de zone inondable à risque élevé. Une réflexion toute particulière a été portée sur l'intégration du nouveau quartier avec ses pôles environnants et les contraintes qui lui sont propres. Zones résidentielles et à forte densité de jeunes, les objectifs étaient multiples : la gestion des eaux pluviales, la réalisation d'un programme urbain cohérent assurant mixité sociale et qualité urbaine, l'implantation d'équipements publics nécessaires au bon fonctionnement du quartier, l'interconnexion entre le nouveau quartier et le pôle universitaire, un maillage de voiries soulageant les axes principaux de la ville.

Faire d'une zone inondable un atout paysager



Traditionnellement, cette question est abordée en Guyane comme un élément technique du projet et se traduit par un bassin de compensation, clôturé, peu entretenu avec un risque sanitaire lié à la prolifération de larves de moustiques durant la saison des pluies. Selon Denis Girou, directeur général de l'EPFA Guyane : « L'originalité du projet tient à l'approche du traitement du risque inondation. Sur le

plan sécuritaire, les aménagements hydrauliques réalisés sur la ZAC Hibiscus répondent aux contraintes réglementaires mais pas que, elles constituent aussi une réelle plus-value paysagère et sociale pour le quartier.»

Au niveau du paysage, la création d'un bassin de 3 ha permet des perspectives dans un quartier d'habitat dense. **Au niveau sanitaire**, la présence permanente de l'eau élimine le risque de développement des larves de moustiques.



Au niveau social, l'aménagement autour du bassin permet de créer le premier parcours urbain de santé de Cayenne, éclairé en soirée. Des passerelles entre les deux berges relient les différents lotissements. Un cheminement piéton sur le flanc nord du bassin, accessible aux personnes à mobilité réduite, jouxte une zone verte qui accueillera prochainement le TCSP.

Au niveau de la sécurité, il régule les débits d'eau vers un canal existant, et règle les risques d'inondation de tout le secteur.

Au niveau technique, le bassin a été conçu pour rester en eau toute l'année, avec un volume calculé pour absorber les eaux pluviales du quartier en crue centennale.

Au niveau financier, le surcoût est constitué essentiellement de terrassements complémentaires et d'une berge "urbaine" en gabion pour moins de 5% du coût total de l'aménagement du quartier.

Zoom sur le bassin de 32 000 m³

Selon Arnaud Lefeuvre, directeur de GTI (Guyane Technique Infrastructure), maître d'œuvre du bassin, « Ce grand bassin est destiné à améliorer le fonctionnement hydraulique du quartier mais aussi de l'ensemble du secteur dit de « l'œil » c'est-à-dire de la route de Montabo à Baduel à la crique Montabo. Le bassin est connecté à la crique. Il joue un rôle de tampon en cas d'inondation causée par une forte marée ». La contenance du bassin est de 1m80 de profondeur avec un minimum prévue de 90 cm d'eau en cas de période sèche liée à l'évaporation. La contenance permanente est de 1m50. Les mouvements de l'eau évitent la prolifération de moustiques et une vie aquatique s'est développée. Deux dalots, l'un de sortie relié à la crique sur 350 mètres de 1m50 sur 1m50 (pour rejeter l'eau) et l'autre d'entrée de 4 m de large sur 1m50 récupère les eaux des fossés, des toits pour le remplir. Un bassin secondaire fonctionnant en équilibre avec le bassin principal d'une capacité de 2 000m³ aménagé en aire de jeux de sport est utilisable hors intempéries.

Hibiscus, un nouveau quartier pour répondre à la forte demande de logements

Hibiscus fait partie des 8 ZAC en cours d'aménagement ou de commercialisation en Guyane (toutes pilotées par l'EPFA Guyane). Elles constituent une part importante de la capacité à produire des logements dans les 5 ans à venir.

Les travaux d'aménagement d'Hibiscus ont débuté en octobre 2011 et seront terminés en 2019. Les premiers habitants sont arrivés en juillet 2014. A terme, ce nouveau quartier comptera 2 500 habitants, soit 5 % de la population de Cayenne. Aussi 5000 m² de commerces de proximités et 10.000 m² d'activités tertiaires seront desservis en 2025 par le transport en commun en site propre (TCSP). La Maison de la Forêt et des Bois de Guyane (pôle de recherche et d'innovation, mise en valeur de la filière bois), portée par le Conseil régional y a déjà trouvé adresse.

Hibiscus s'inscrit dans le plan logement qui vise à construire 3 300 logements par an. C'est sur les années 2022-2027 que se traduira l'effort de construction en Guyane.

Maitre d'ouvrage : EPFA Guyane - **Maitre d'œuvre :** GTI, STOA, BTC, BOTANIK Paysage - **Architecte-urbaniste de la ZAC :** STOA - **Promoteurs :** Bouygues Immobilier, Habitat Guyanais, Océanic, SEMSAMAR, SIGUY et SIMKO **Coût :** 42 millions €- **Programmation :** 1061 Logements autorisés du T1 au T5 (48 % en prêt locatif social, 52 % de logements privés dont 17 % en locatif et 83 % en accession), des commerces de proximités en rez-de-chaussée, un parc d'activités de 10.000 m², un groupe scolaire (16 classes), un parcours de santé et un plateau sportif, un bassin paysager, des places publics et une esplanade.

Crédits photos : EPFA Guyane

L'EPFA Guyane, acteur majeur de l'aménagement foncier intervient depuis plus de 20 ans sur le territoire et depuis le décret de création de l'OIN Guyane signé le 14 décembre 2016, il pilote l'aménagement de 5 803 ha de foncier sur trois bassins de vie², 24 périmètres et 9 communes. Sur trois secteurs OIN, des travaux ont démarré en 2019.

¹ AQUAA : l'association AQUAA (Actions pour une Qualité Urbaine et Architecturale Amazonienne) agit pour une meilleure intégration du développement durable et une réduction des impacts environnementaux dans l'acte de construire et d'aménager le territoire guyanais. Pour cela l'association s'est donné pour objectif de promouvoir et de développer les pratiques et les notions de la qualité environnementale dans les opérations de construction de bâtiment et d'aménagement urbain.

²la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) présidé par Marie-Laure Phinera-Horth et Maire de Cayenne, avec 6 communes : Cayenne, Macouria, Matoury, Montsinery Tonnegrande, Rémire-Montjoly, Roura
Communauté de Communes de l'Ouest de Guyane (CCOG) présidée par Sophie Charles, Maire de Saint Laurent du Maroni, avec 2 communes : Saint Laurent du Maroni - Mana
Communauté de Communes des Savanes (CCDS) présidée par François Ringuet, Maire de Kourou, pour la commune de Kourou




Construction 21 : est une plateforme collaborative et un portail d'information à la disposition des professionnels de la construction et de la ville durable. Elle a été conçue pour aider à développer de nouvelles façons de construire et rénover, accélérant ainsi la transition écologique du secteur. Lancée dans 6 pays en mars 2012 par 9 partenaires européens, elle vise à couvrir les 5 continents.

[Twitter: @EpfaGuyane](#)

[Site: www.epfag.fr](http://www.epfag.fr)

À propos de l'EPFA Guyane : créé en 1996, l'EPAG (Établissement Public d'Aménagement de Guyane) a changé de statut au 1^{er} janvier 2017 pour devenir un EPFA (établissement public foncier et d'aménagement). Il est dirigé par Denis Girou, IGPEF. Rodolphe Alexandre, Président de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), a été élu président du conseil d'administration. L'EPFA Guyane, établissement public de l'état à statut particulier, s'inscrit dans une perspective de développement cohérent et durable du territoire, adapté aux spécificités amazoniennes.

Sa mission s'articule autour de trois axes :

-  **faire la ville amazonienne durable et contribuer au développement économique** dans le cadre de sa mission d'établissement public d'aménagement ;
-  **maîtriser le foncier** pour les projets publics de demain dans le cadre de sa mission d'établissement public foncier ;
-  **participer au développement agricole** de la Guyane dans le cadre de sa mission de SAFER.

Une opération d'intérêt national, OIN, à laquelle les élus de Guyane ont été associés, a été instaurée par décret le 14 décembre 2016. Elle s'organise autour de trois bassins d'urbanisation : Saint-Laurent du Maroni et Mana, Kourou, la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, représentant 24 secteurs géographiques différents. **La Guyane est la première opération d'intérêt national ultramarine.** Elle sera mise en œuvre par l'EPFA Guyane. Pour mener à bien l'aménagement des secteurs de l'OIN, l'établissement sera doté de 1 500 hectares de foncier appartenant à l'État et a reçu un financement de 7,7 millions d'euros pour conduire les études nécessaires aux futures opérations.